

La fiscalité

M. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges): Monsieur l'Orateur, j'aimerais bien avoir le temps de répondre à certaines des observations du député de Vancouver Kingsway (M. Waddell), mais je tiens à parler aujourd'hui de la question des ressources sous-marines. Cette question est le principal sujet de discussion des Terres-Neuviens à l'heure actuelle. Elle constitue également le plus important sujet de discussion ou, si vous préférez, de non-discussion du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. C'est tout naturel, car les Canadiens de Terre-Neuve et du Labrador se rendent compte des étonnantes perspectives qu'offre la mise en valeur des ressources sous-marines. Ils comprennent qu'elles pourraient changer du tout au tout leur destinée économique et faire de leur province une partenaire à part entière de la confédération canadienne, sans compter qu'elles pourraient offrir de très nombreuses occasions d'emploi et améliorer les services sociaux en même temps que l'infrastructure économique.

Ce qui importe bien davantage, c'est la chance qu'elles nous offrent de redresser l'échine en tant que Terre-Neuviens et Canadiens et de retrouver à bon droit notre fierté.

● (1630)

C'est cet aspect de la question des ressources sous-marines qu'ont du mal à comprendre ces députés qui n'ont pas la chance d'être originaires de Terre-Neuve. Dans tout ce débat, l'aspect vital de la dignité est au cœur de notre affirmation en tant que Terre-Neuviens, de notre volonté irréprouvable de nous assurer que nous allons tirer de ces ressources tout le bénéfice qu'il est possible d'en tirer. Nous n'écarterons aucune possibilité, nous ne laisserons aucune voie inexplorée. La question des ressources sous-marines transcende la question de l'acheminement du pétrole de sa source aux marchés, d'Hibernia au consommateur. En réalité, c'est beaucoup plus une question d'espoir, d'occasion à saisir, de foi en l'avenir et de dignité.

Les habitants de Terre-Neuve disent souvent qu'il faut se préparer en vue des mauvais jours et assurer ses arrières. Ils ont connu beaucoup de mauvais jours, des jours où le chef de famille a dû quitter son foyer et s'exiler dans l'Arctique pour travailler parce qu'il ne pouvait pas trouver d'emploi chez lui, des jours où un fils ou une fille a été forcé de faire ses adieux à sa famille et de partir pour l'Alberta où la situation de l'emploi était meilleure qu'à Terre-Neuve, des jours où l'entreprise familiale s'est effondrée parce que l'économie de Terre-Neuve, toujours fluctuante, traversait une autre de ses crises. Je le répète, les Terre-Neuviens ont connu bien des mauvais jours.

Peut-on nous blâmer alors d'être si résolu d'attraper un peu de soleil nous aussi? Peut-on nous reprocher de considérer les ressources sous-marines latentes comme un parapluie ou une voie vers un meilleur avenir? C'est dans ce contexte que nous, Terre-Neuviens, parlons et rêvons d'Hibernia et luttons pour cette cause. Nous sommes tous d'accord sur ce point. Il n'existe pas de mésentente au sujet de l'objectif, du but ultime. Ce n'est pas ce qui oppose les Terre-Neuviens les uns aux autres. Ce n'est pas l'objectif, ce n'est pas le but, mais c'est plutôt le moyen d'arriver à cette fin qui nous divise. La façon d'y arriver est à l'origine du conflit, et c'est un conflit très facile à comprendre si nous gardons l'enjeu à l'esprit.

M. Peckford, premier ministre de Terre-Neuve, et moi, nous ne sommes pas d'accord sur toutes les modalités de la solution à ce problème et sur la façon d'atteindre l'objectif commun, mais c'est un objectif commun. Je suis convaincu que notre

objectif, le mien comme le sien, est exactement le même. Le fait qu'il n'approuve pas les moyens ne veut pas dire que son engagement dans cette cause est moins sincère que le mien, ou plus sincère, quant à cela. Notre mésentente sur la méthode ou la façon qui nous permettra d'atteindre cet objectif ne devrait pas laisser croire qu'il n'est pas un aussi bon Terre-Neuvien que moi, ou vice versa, d'ailleurs.

Nous sommes tous décidés à être maîtres chez nous. Et c'est délibérément que je fais le parallèle, que j'utilise l'analogie. Nous sommes décidés à être maîtres chez nous. Un chez-soi, ce n'est pas un ermitage dissimulé quelque part dans la nature, au fond des bois, les fenêtres fermées sur le monde. Ce dont je parle c'est d'un chez-soi vibrant, vivant, florissant, non pas coupé du monde des réalités mais en contact justement avec ce monde, profitant de ces avantages et contribuant à son bien-être grâce à ce contact.

Votre Honneur ne sera pas surpris d'apprendre que la très grande majorité des Terre-Neuviens vivent dans le monde des réalités. La plupart d'entre eux le font. Malheureusement, il y a quelques exceptions. Et parmi ces quelques exceptions, il y a une ou deux personnes qui ont l'oreille du premier ministre terre-neuvien. Lui-même vit dans le monde des réalités, mais non certains de ses conseillers. Et ces quelques exceptions qui ne vivent pas dans le monde des réalités cherchent à refaire l'histoire. Il faudrait pourtant leur dire qu'il y a plus de 30 ans les Terre-Neuviens ont décidé de faire partie du Canada.

M. Siddon: Allez donc leur dire, vous.

M. Simmons: L'affaire a été réglée définitivement à cette époque. L'avenir de Terre-Neuve est lié à celui du Canada. Pourquoi ces quelques exceptions ne s'inclinent-elles pas devant le fait accompli?

M. Siddon: Combien ont voté aux dernières élections?

M. Simmons: Si seulement ces gens-là voulaient ouvrir les yeux sur les réalités d'aujourd'hui, le premier ministre M. Peckford serait bien mieux conseillé.

J'aimerais examiner brièvement certaines erreurs qu'on propage ces jours-ci, particulièrement à Terre-Neuve et au Labrador, mais parfois aussi dans le reste du pays. Certaines de ces erreurs portent sur le dossier des ressources sous-marines terre-neuviennes, et certaines portent plus particulièrement sur le rôle joué jusqu'ici par l'État fédéral dans ce dossier. Une de ces erreurs, née du renvoi demandé par le gouvernement fédéral à propos du secteur d'Hibernia, veut que ce soit le gouvernement fédéral qui se soit adressé le premier aux tribunaux. Cette question de la possibilité de renvois à des tribunaux à propos des ressources sous-marines remonte à il y a longtemps, très longtemps. Mais pour être bref cet après-midi, je ne parlerai que des cinq dernières années à peu près.

Quand l'actuel premier ministre terre-neuvien était ministre de l'Énergie dans le gouvernement de Terre-Neuve, il s'est mis d'accord avec le ministre fédéral de l'Énergie, qui était alors M. Gillespie, sur un renvoi commun aux tribunaux. C'est exact, monsieur l'Orateur; ils reconnaissaient tous les deux que la façon la plus rapide et la plus sensée de régler la question des droits de propriété était de demander conjointement un renvoi à la Cour suprême du Canada.